

CONFIDENTIEL

~~GLS~~ ~~GTN~~
 Labre à l'X en Roum.
 du. imp. he

RAPPORT FINAL DU CHEF DE MISSION

1. Relations entre la Suisse et la Roumanie

Ces relations pouvaient être considérées comme bonnes au début de 1974. Elles se sont certainement intensifiées, sur presque tous les plans, dans les années qui suivirent, - ce qui explique sans doute que, lorsque j'ai pris congé d'eux, le Président de la République, le Premier Ministre et plusieurs autres membres du Gouvernement, ainsi que le Président de la Grande Assemblée Nationale, aient relevé avec une certaine chaleur l'heureux développement de nos rapports bilatéraux. Le Président Ceausescu n'hésita pas à exprimer sa "satisfaction devant cette évolution souhaitée et voulue de part et d'autre". Il releva aussi la rapidité et la qualité des secours apportés par la Suisse après la catastrophe du 4 mars 1977, en soulignant combien "cette solidarité dans l'épreuve" était appréciée en Roumanie. Il exprima le souhait que "les bons contacts établis sur le plan des affaires internationales" se poursuivent utilement.

De notre point de vue suisse, cette impression est plus mitigée depuis les accroc survenus en été 1977: expulsion en juin d'un diplomate roumain du secteur commercial (chargé à son retour au Ministère du commerce extérieur d'une direction dont dépend le "Swiss desk") et initiative pour nous inexplicable prise, ou probablement plutôt transmise, le 18 juillet, à Bucarest, par le Ministre des affaires étrangères et à Berne par l'Ambassade de Roumanie, au mépris de notre principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs et en dépit de décisions



- 2 -

ayant force de chose jugée. L'origine de cette initiative est restée pour nous un mystère. Il ne serait guère surprenant qu'elle provienne de quelque puissant personnage de la hiérarchie jouissant de l'impunité d'un système totalitaire. Pour le Département, dont le Secrétaire Général a très nettement et très judicieusement précisé la position, cette situation reste à éclaircir, même si M. Macovescu, Ministre des affaires étrangères (et membre du CC), a tenu à donner le 30 décembre de vive voix l'assurance que "pour la Roumanie, rien n'a changé dans les bonnes relations qu'elle entend poursuivre avec la Suisse, quels que puissent être les problèmes à régler entre les deux pays". Son projet de se rendre en visite personnelle à Berne le 20 janvier 1978, à son retour de Suède, n'a pas pu se réaliser, vraisemblablement en raison d'engagements qu'il n'avait pas pu prévoir à Bucarest et sans qu'il faille nécessairement y voir une manoeuvre facile. Lorsque j'ai pris congé de lui, il m'a répété qu'il comptait reprendre sa proposition d'avoir des entretiens à Berne "si possible d'ici peu". Envisage-t-il peut-être de le faire à l'occasion de sa visite officielle à Paris, à fin février 1978? Son Vice-Ministre, M. Vasile Gliga, m'a dit espérer pouvoir rendre à fin mars prochain la visite, depuis longtemps envisagée et reportée, à M. le Secrétaire Général du Département.

A part M. Macovescu (et l'allusion faite par M. Gliga le 2 août), aucun autre interlocuteur roumain n'a jamais abordé ce sujet, ni laissé entrevoir qu'il en avait connaissance, que ce soit au Ministère ou ailleurs, - sauf le Président du Conseil d'administration de la Banque du commerce extérieur lors d'une entrevue, dont il prit l'initiative, avec mon premier collaborateur, le 25 novembre 1977. La réaction immédiate, ferme et claire, de M. le Secrétaire Général du Département, qui convoqua

./.

- 3 -

à ce propos l'Ambassadeur de Roumanie à Berne le 21 décembre, fut particulièrement opportune (voir ci-dessus la remarque de M. Macovescu, le 30 décembre).

Dans le domaine économique, les échanges commerciaux sont actuellement caractérisés par une augmentation des exportations suisses vers la Roumanie (1974: 176,1 mio fr.; 1975: 169,4 mio fr.; 1976: 163,8 mio fr.; 1977: 229,6 mio fr.), qui ne semble pas due uniquement à l'exécution d'anciens contrats. Nos importations de Roumanie ont connu une évolution différente, surtout l'an passé (1974: 73,1 mio fr.; 1975: 84,9 mio fr.; 1976: 111,6 mio fr.; 1977: 64 mio fr.).

Nos exportations, depuis l'accord roumano-suisse du 13 décembre 1972, entré en vigueur le 15 avril 1973, comprennent avant tout des biens d'équipement. Cela correspond au programme de développement industriel de la Roumanie, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est ambitieux, mais qui se poursuit en dépit des difficultés qu'elle rencontre à adapter sa production aux moyens de production dont elle s'équipe, avec une main-d'oeuvre qualifiée encore insuffisante et des déboires comme ceux qui résultèrent du tremblement de terre du 4 mars 1977 (pertes chiffrées officiellement à environ \$ 2 milliards), comme ceux des inévitables réactions d'ouvriers soumis à des exigences excessives (troubles dans de grandes industries, grève des mineurs du charbonnage, mécontentements causés par l'insuffisance des biens de consommation, etc.), - autant d'obstacles dont il n'est jamais question ouvertement dans un régime qui ne saurait admettre leur existence. La Roumanie qui s'était déclarée "pays en voie de développement"

./.

en 1972 (Conférence nationale du PCR) affirme maintenant qu'elle rejoindra le niveau de développement des pays industrialisés dans les années 80 (récent Congrès national du PCR).

L'accroissement de nos exportations (machines, produits chimiques) est dû, en ce qui nous concerne, en bonne partie aux efforts des industries suisses pour développer ce débouché. La visite d'une délégation d'industriels conduite par M. Etienne Junod, Président du Vorort, en 1975, celles de M. le Ministre Gérard Bauer, Président de l'OSEC, celles de groupes de délégués d'entreprises suisses, parfois sous le patronage d'une grande banque, ont été des manifestations d'intérêt remarquées ici, même si elles n'ont pas toujours pu avoir d'effet immédiat. Enfin, la participation importante de la Suisse à la Foire internationale industrielle de Bucarest (TIB) en 1974 et 1976, avec l'appui de l'OSEC pour les industries moyennes et la participation individuelle de grandes entreprises (Sulzer, BBC, etc.), a fortement contribué à attirer l'attention sur les possibilités offertes par notre pays, devenu l'un des importants partenaires occidentaux de la Roumanie. La difficulté majeure, pour ceux de nos hommes d'affaires qui n'ont pas d'agent permanent sur place, reste celle qu'ils connaissent partout où l'étatisation généralisée alourdit et ralentit les négociations.

La diminution récente de nos importations de Roumanie provient essentiellement de l'éventail insuffisant des produits qu'elle offre à notre marché (produits de l'agriculture, quelques produits dérivés du pétrole, très peu de produits industriels intéressants pour nos besoins). Il semble qu'il ait suffi de l'arrêt des livraisons dans un secteur (huile lourde) pour affecter considérablement le volume des livraisons roumaines en 1977. En revanche, il est intéressant de

noter à l'occasion que les autorités roumaines voient plutôt d'un bon oeil les avantages que procure à leur pays le commerce de transit d'entreprises suisses. Elles s'acharnent aussi, par trop à notre goût, à proposer des affaires de compensation qui ne font, en définitive, qu'alourdir le prix de revient des produits industriels suisses.

La commission mixte prévue par l'accord commercial s'est réunie à Berne en 1976. Une nouvelle rencontre est prévue pour octobre 1978.

Dans le domaine financier, la Banque du commerce extérieur paraît maintenir des relations satisfaisantes et non-négligeables avec nos grands établissements bancaires. Le règlement des paiements commerciaux n'a certainement pas souffert jusqu'ici de la suppression du clearing et les difficultés de paiement qui se produisent sont relativement rares.

Les échanges culturels se poursuivent assez favorablement, même s'ils connaissent des hauts et des bas. Plusieurs universités des deux pays ont intensifié leurs relations sur la base d'arrangements bilatéraux directs (séjours de professeurs, recherche scientifique, mais très peu d'échanges d'étudiants). Des séjours d'étude ont été offerts par des institutions suisses à des savants roumains, dont quelques philologues intéressés au rhéto-romanche. Le Ministère de l'éducation a pratiquement cessé d'accepter nos offres de bourses depuis trois ans, apparemment parce qu'il met sur pied un nouveau "plan" qui devrait voir le jour en 1978. Le moins qu'on puisse dire des étudiants suisses (boursiers ou autres) dans ce pays est qu'ils sont rares, - rebutés semble-t-il par les conditions locales qui leur sont offertes. Les contacts

semblent s'être maintenus, sinon beaucoup développés, dans le secteur de la recherche scientifique. M. Olivier Reverdin, Président du Conseil national de la recherche, a eu des entretiens à Bucarest avec le Professeur Ursu, Président du Conseil national pour la science et la technologie, en 1976. Ce dernier se rend volontiers en Suisse depuis qu'il est devenu Président de la Société européenne de physique (Genève). Il avait prévu de rencontrer le Professeur Urs Hochstrasser cet hiver pour mettre au point un arrangement de collaboration scientifique et technique.

Sur le plan musical, les chefs d'orchestre (René Klopfenstein), des solistes (Harry Datyner, Fernande Kaeser) de Suisse viendraient volontiers plus fréquemment si leurs cachets étaient transférables. L'orchestre philharmonique de Bucarest s'est produit en Suisse l'an passé à l'occasion d'une tournée en Occident. L'orchestre de chambre de Cluj, bon ensemble dirigé par M. Cristescu, a donné en première l'an passé un concerto de Willy Burkhard. Il compte exécuter, en Roumanie et en Espagne, un concerto d'Arthur Honegger, avec l'aide de la Fondation Pro Helvetia, sollicitée de lui procurer la partition et les compositions musicales. Des ensembles folkloriques roumains se rendent assez souvent en Suisse. Quelques ensembles suisses avaient prévu des tournées en Roumanie l'an passé.

Après la belle exposition d'art suisse contemporain organisée en 1974 par M. Luc Boissonnas, Directeur de Pro Helvetia (la première de ce genre qui fut autorisée en Roumanie et qui fit sensation), et l'importante visite de contact effectuée en 1976 par M. le Président Spühler, il n'y a pas eu de manifestation à signaler. L'ambassade a soutenu sans succès quelques propositions d'expositions limitées à un sujet (tapisseries, etc.). Elle s'efforce depuis deux ans d'engager

- 7 -

Pro Helvetia à organiser une semaine du film suisse contemporain à Bucarest. C'est un projet qui serait, nous le savons, bien accueilli du côté roumain. Mais sa réalisation paraît difficile parce que coûteuse. Le mois passé, plusieurs grands cinémas de la capitale ont présenté "La Dentelière", de Claude Goretta, sur une base commerciale, - avec force coupures. La Roumanie a organisé une semaine du film roumain en Suisse cet hiver.

Les relations se sont poursuivies aussi sur le plan militaire: visite en Suisse du Général Gheorghe Ion, Chef de l'état-major général roumain, en 1974, et visite en Roumanie du Commandant de corps Jakob Vischer, Chef de l'état-major général, en 1975. Ce dernier fut reçu par le Général Ion Coman, à l'époque Chef de l'état-major général roumain, devenu entre-temps Ministre de la défense.

Une mention particulière doit être faite des secours apportés par la Suisse lors des catastrophes qui ont si fortement éprouvé la Roumanie ces dernières années: les inondations en 1975 et surtout le terrible séisme de la nuit du 4 mars 1977 (force: 7,6 selon l'échelle Richter) qui dura 70 secondes et entraîna des destructions considérables, notamment dans la capitale. La rapidité de l'aide suisse a frappé les esprits. L'arrivée par avion le matin suivant des équipes suisses pourvues de chiens spécialisés qui permirent de sauver bien des vies dans les décombres de grands immeubles, celle du Dr A. Bill, Délégué du Conseil fédéral aux secours en cas de catastrophe qui, en 48 heures, mit au point un protocole d'entraide avec

- 8 -

les autorités roumaines, suivi dans les huit jours de ratification par les deux Gouvernements, et les collectes aussitôt organisées en Suisse, ont laissé une impression profonde de solidarité effective, souvent citée par nos interlocuteurs roumains. Tout aussi important, pour une population éprouvée qui souffre plus qu'on ne peut le dire de se sentir coupée de contacts individuels avec l'extérieur, reste le souvenir d'une solidarité concrète immédiatement venue "du pays de la Croix-Rouge". "Les trois beaux édifices du Lycée technique de Zimnicea" (Ceausescu dixit), montés en 100 jours par une équipe de volontaires et de techniciens suisses remarquablement menée par un chef capable, avec la collaboration de main-d'oeuvre roumaine, purent être remis le 29 novembre aux autorités roumaines pour la formation de 600 élèves de cette région dévastée. L'important crédit de fr. 3 mio accordé rapidement par le Conseil fédéral a été bien utilisé, dans un pays où 3'058 bâtiments scolaires avaient été détruits ou mis hors d'usage d'un jour à l'autre, selon le Ministère de l'enseignement.

Citons encore deux grandes conférences internationales auxquelles la Suisse participa à Bucarest: celle de la population en 1974 et la Conférence internationale de la Croix-Rouge en 1977. On sait que la Roumanie (qui assure ne pas être en faveur d'un second siège ONU en Europe) attache du prix à la "rotation" de grandes réunions internationales dans les différentes capitales.

./.

- 9 -

2. Rapports de l'ambassade avec la communauté suisse de Roumanie

Cette communauté ne comptait plus que 96 membres à fin 1977, dont 24 de nationalité suisse et 72 double-nationaux (dont une bonne trentaine de veuves roumaines de ressortissants suisses). C'est un petit groupe pitoyable, qui va vieillissant, très attaché à rester en contact suivi avec l'ambassade qui entretient de bons rapports avec eux. Leurs conditions de vie sont des plus modestes, dans bien des cas proches de la misère. A fin 1977, 10 d'entre eux cotisaient à l'AVS, 36 bénéficiaient de rentes AVS, 15 bénéficiaient d'assistance suisse. Une vingtaine dépendent de nous pour obtenir de Suisse des médicaments introuvables sur place. Ils sont reçus deux fois par an par le chef de mission, à l'occasion du 1er août et de la St-Nicolas; ils tiennent beaucoup à ces occasions traditionnelles de se retrouver et de témoigner de leur attachement à la Suisse.

A part le Directeur local de Swissair et des monteurs séjournant pour un temps limité, cette communauté ne compte que rarement des compatriotes actifs résidant en Roumanie. Les représentants d'entreprises suisses, y compris ceux disposant d'une agence à Bucarest, évitent de s'installer ici même lorsque leurs séjours sont fréquents. Ils sont souvent en contact avec l'ambassade que beaucoup tiennent au courant de leurs activités ou à qui ils viennent demander aide ou conseil.

./.

3. Contacts

a) Avec le Gouvernement et l'administration

Cette capitale n'a plus de bottin de téléphone depuis une dizaine d'années, bien qu'on annonce périodiquement sa prochaine parution. En revanche, il existe depuis quelques années un annuaire des charges du parti, de l'Etat, des organisations et des institutions, où l'on trouve les noms des plus hauts responsables (pour les ministères, pas plus bas que la fonction de secrétaire d'Etat), mais pas les attributions respectives, ni aucune précision sur la répartition des compétences. Seul le Ministère des affaires étrangères nous communique l'organisation de son administration, en ne donnant que les noms des chefs des directions et de leurs remplaçants, avec indication de leurs principales attributions.

Les changements sont si fréquents que, des noms cités par mon prédécesseur, trois titulaires seulement sont encore en charge. Les contacts personnels, au gré des faveurs et des disgrâces du régime, sont devenus si difficiles à établir, plus encore à maintenir, que je n'ai pas trouvé meilleure issue que de signaler au fur et à mesure de la correspondance avec la centrale les noms des personnes à qui nous avons affaire de cas en cas. Mon premier collaborateur, parfaitement au courant, pourra renseigner mon successeur.

Des biographies individuelles ne sont publiées qu'à l'occasion du décès de personnalités importantes. Une "chronologie historique de la Roumanie", révisée périodiquement, est une source d'informations utiles.

Dans ce système où nul ressortissant du pays ne peut avoir contact sans autorisation préalable avec des étrangers,

- 11 -

surtout avec des membres de missions diplomatiques, la plus grande prudence s'impose pour ne pas embarrasser ou exposer les interlocuteurs. Autorités et administrations, même les simples entreprises d'Etat, sont pourvues chacune d'un "service de protocole" par lequel il faut passer pour le moindre rendez-vous. Pas question d'appeler directement: les numéros individuels ne nous sont pas connus. Quant aux particuliers, il est bien rare qu'ils osent nous indiquer un numéro. Ils préfèrent nous appeler d'une station publique, - ce qui ne supprime pas la table d'écoute.

b) Avec les collègues du corps diplomatique

Les contacts avec eux sont intenses, très fréquents, car c'est l'un des seuls moyens de se tenir au courant, - parfois aussi avec des convives du pays s'ils ne se sentent pas observés dans le brouhaha des conversations.

Une quarantaine de chefs de mission (occidentaux et tiers monde) ont malheureusement changé en moins d'un an, c'est-à-dire depuis que les tracasseries administratives se sont multipliées. Parmi ceux qui sont les plus confiants, les mieux renseignés et les plus sûrs, il faut citer l'Autrichien, l'Allemand (R.F.A.), le Britannique, le Danois, le Portugais, le Canadien, le Soudanais, l'Indonésien, le Chilien (ancien Secrétaire Général du MAE), le Finlandais et le Suédois. L'Ambassadeur des USA vient d'arriver. Le Sénégalais (gendre de M. Senghor) est souvent bien informé et toujours d'un contact agréable; il joue un rôle utile comme Vice-Doyen, c'est-à-dire quand le Doyen (soviétique) fait faux bond. Les Asiatiques (dont les prédécesseurs étaient tous d'un utile contact) sont presque tous nouveaux.

./.

- 12 -

Le Yougoslave est également nouveau, d'un abord sympathique. Quant aux représentants du bloc communiste, ils évitent les véritables contacts personnels, à l'exception de l'Allemand de l'Est, nouveau aussi, qui s'est rapidement introduit. Le Chinois est attachant, parfois fort intéressant. L'Albanais recherche notre contact.

4. Club

Le Club diplomatique reste une ressource pour ceux qui pratiquent le tennis, la natation, ou qui font usage de son restaurant. Il offre une grande salle, à coup de dollars, pour des réceptions. Le golf a été brusquement fermé il y a plus de deux ans, "pour rendre ce beau parc à l'usage de la population".

Le Club reste cependant utile comme lieu de rencontre et de détente.

5. Autres indications sur les conditions de vie

a) Le nouveau décret 243, entré en vigueur le 1er janvier 1978, compliquera considérablement la vie des membres des missions diplomatiques, en particulier celle des chefs de mission, qui dépendront pour le personnel roumain (chancellerie, résidence et autres logements de service) d'un service du Ministère des affaires étrangères seul compétent pour engager et leur attribuer les employés nécessaires, aux conditions qu'il impose "selon tarif". Ce n'est pas tant

./.

- 13 -

cette question d'argent qui inquiète: c'est l'ingérence de l'Etat roumain dans les affaires internes des missions et l'inévitable danger d'agents roumains qui seront peu à peu plantés à l'intérieur selon le bon plaisir "de qui l'on sait".

Alors que les missions des Etats communistes, qui n'emploient pas "d'étrangers", constituent en Suisse de véritables unités compactes dans nos murs, nous nous trouvons accepter ici une ingérence ouverte.

b) Il n'est pas inutile de rappeler à quels risques de sécurité sont exposés les agents de la Confédération, la chancellerie et les logements de chacun du fait d'une "surveillance" constante contre laquelle nous ne pouvons pratiquement rien.

P. H. Arbet

Bucarest, le 31 janvier 1978